FQCE - Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Editée conformément aux exigences du décret 2022/748 du 29 avril 2022

BOSTIK FLEXPRO PU811 ANTHRACITE RAL7016

Date de révision 18-déc.-2023
Remplace la date 02-sept.-2023

Nom du produit BOSTIK FLEXPRO PU811 ANTHRACITE RAL7016

Produit(s) couvert(s) 30620226; 30630554

Code générique/code-barres 3549212489342; 3549212489342

I. Qualités et caractéristiques environnementales du produit – (pour toutes les références)

Critères	Valeurs
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :	Ce produit contient une ou plusieurs substance(s) candidate(s) extrêmement préoccupante(s) (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)
	Phosphate de triphényle
Substances dangereuses **Substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes (Liste ANSES)**	Ce produit ne contient pas de substances dangereuses répondant à ce critère
Perturbateurs endocriniens (liste ANSES)	Ne contient pas de perturbateurs endocriniens

II. Qualités et caractéristiques environnementales des emballages

Critères	
Emballage	cartouche
Volume / poids de l'emballage	300
Unité de mesure	mL

Emballage	cartouche
Volume / poids de l'emballage	310
Unité de mesure	mL

Les informations communiquées dans cette fiche par BOSTIK reflètent l'état actuel de nos connaissances à la date de rédaction de ce document. Elles s'appuient sur les données transmises par nos fournisseurs.

Les mentions négatives n'étant pas requises selon la loi AGEC, les champs des caractéristiques concernées n'apparaissent pas.